



Approche basée sur les droits Du local à l'international

Rapport annuel 2022



FÉDÉRATION
LUTHÉRIENNE
MONDIALE

Entraide mondiale

membre de **actalliance**

Présentation générale

En 2022, alors que le monde sortait de la pandémie de COVID-19, la guerre en Ukraine a attiré l'attention du monde entier. L'action et le financement humanitaires ont été – et c'est compréhensible – orientés vers cette nouvelle crise, tandis que d'autres régions du monde ont reçu moins d'attention et de ressources. Cet énorme défi a également rappelé combien l'aide internationale peut parfois être éphémère et que les changements durables dépendent avant tout de l'autonomisation des populations et communautés locales. L'approche basée sur les droits « du local à l'international au local » de la Fédération luthérienne mondiale (FLM) se fonde sur cette conviction.

Le présent rapport décrit le travail accompli en 2022 au sein du programme « approche basée sur les droits du local à l'international ». La FLM a œuvré pour le droit à la terre en Angola, les droits des communautés marginalisées au Myanmar, ceux des réfugiés en Éthiopie et en Ouganda, et ceux des femmes en Jordanie. À travers une approche centrée sur la personne, la FLM est solidaire avec les populations et communautés. De cette manière, les pierres angulaires d'une société équitable et juste peuvent être posées : elles seront plus robustes et résistantes face aux désastres et crises futurs. Au cœur des incertitudes de l'aide internationale, les fonds ainsi alloués sont bien utilisés : c'est un bon moyen de garantir la pérennité d'un changement positif.

Ces principes s'appliquent également à notre intervention dans des contextes tels que celui de l'Ukraine, où nous œuvrons aussi pour les droits des populations et des communautés. La communauté humanitaire internationale utilise de plus en plus le terme de « triple nexus », une approche qui a toujours été partie intégrante du travail de la FLM. L'approche basée sur les droits du local à l'international au local est ancrée dans le principe du « nexus », car elle associe différents domaines d'activité : les droits humains et les mécanismes humanitaires, la durabilité des avancées, ainsi que la paix et la cohésion sociale.

Plus qu'une aspiration conceptuelle, l'approche du local à l'international est une méthode programmatique dans laquelle le plaidoyer

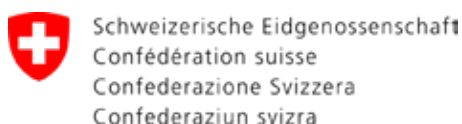


ne se concentre pas uniquement sur le niveau international. Chaque intervention est menée dans un cadre logique clair et cohérent, avec des activités aux niveaux local, national et international, ancrées dans un pays particulier ou une localité spécifique. Chercher à créer du changement au niveau local et veiller au respect d'indicateurs de changement concret permettent de nous en sentir responsables et de nous concentrer sur l'objectif final des activités mises en œuvre ainsi que sur notre rôle en tant qu'acteur international. Le but est toujours d'utiliser le niveau local comme mise à l'épreuve pour cette approche à plusieurs niveaux. La clé est de garantir des améliorations concrètes en matière de droits, de bien-être et de conditions

de vie des enfants, des femmes et des hommes au niveau local.

Dans ce processus, la coopération et la co-création avec nos amis et partenaires restent essentielles. Nous sommes reconnaissants de nos nombreux partenariats, notamment avec Bread for the World, Act Church of Sweden, Finn Church Aid, le Département fédéral des affaires étrangères suisse, l'Église évangélique luthérienne en Amérique (ELCA), Australian Lutheran World Service, le Haut-commissariat des Nations-unies aux droits de l'homme (HCDH), UPR Info et bien d'autres partenaires locaux.

Il ne s'agit pas de donner de la visibilité à la FLM mais d'amplifier la voix des acteurs locaux aux niveaux national et international. Cette approche est fondée sur la confiance que les communautés placent en la FLM et en nos partenaires. En faisant appel à notre rôle au niveau local, national et international, nous œuvrons côte à côte et permettons à d'autres acteurs de la société civile d'agir. En fin de compte, la réussite de cette approche est visible non seulement si les personnes obtiennent que leur droit « théorique » à quelque chose soit reconnu, mais aussi à travers le fait qu'elles l'obtiennent réellement : une bonne santé, une véritable éducation, de vraies opportunités, un environnement sain, la sécurité économique et l'espérance en l'avenir.



Participer à l'Examen Périodique Universel

La FLM a choisi de participer de manière stratégique à l'examen périodique universel (EPU), un mécanisme unique du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies (CDH) qui a pour but d'améliorer la situation en matière de droits humains sur le territoire de

chacun des 193 pays membres de l'ONU. Depuis 2015, la FLM a participé à ce mécanisme dans 12 pays, à travers des activités variées avec des partenaires de la société civile : coordonner, renforcer les capacités, recueillir des données, soumettre des rapports alternatifs, permettre à des acteurs locaux de rencontrer

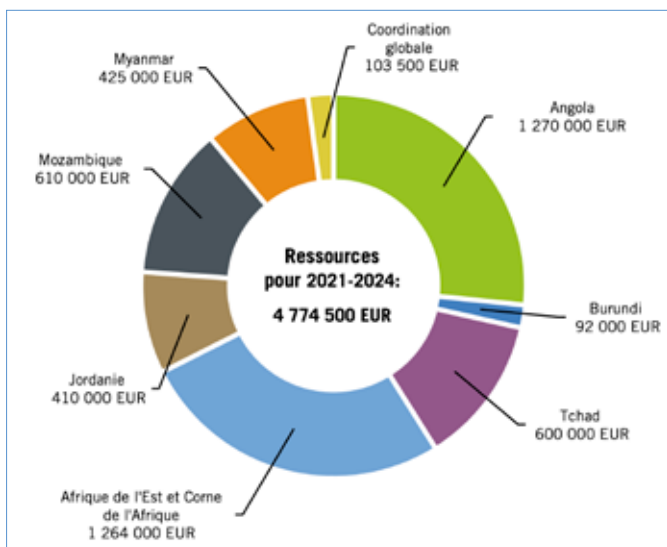


des missions diplomatiques au siège de l'ONU à Genève à l'occasion de pré-sessions de l'EPU, ou fournir une assistance technique pour le suivi des recommandations.

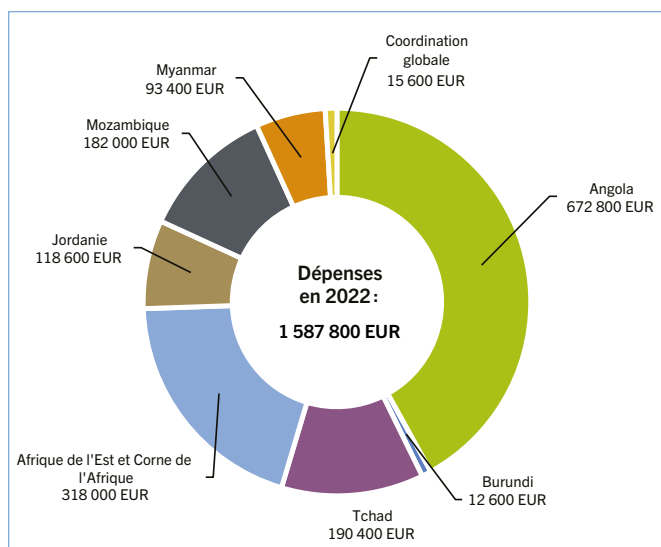
Pays impliqués dans l'initiative en 2022



Ressources (2021-2024)



Dépenses réalisées en 2022



1. Droits des communautés marginalisées

Faire avancer le droit à la terre, l'identité légale et les droits des femmes pour les communautés marginalisées au Myanmar

Depuis le coup d'État militaire de février 2021, la FLM au Myanmar a dû s'adapter à un contexte extrêmement instable et conflictuel, tout en subissant le poids des restrictions imposées aux organisations non gouvernementales internationales et aux agences de l'ONU. Dans la plupart des lieux du projet, le travail a pu se poursuivre avec des groupes autonomes au sein de communautés partenaires, tant que ces groupes sont enregistrés auprès des autorités, comme l'exige la loi.



Le fait que la FLM œuvre directement via une approche de personne à personne a constitué un réel atout pour maintenir son engagement, tout en réorientant sa stratégie vers des activités de renforcement des capacités des communautés. Des supports didactiques ont été développés pour sensibiliser aux droits ainsi qu'au plaidoyer participatif. À titre d'exemple, des vidéos animées sur l'identité légale



Plusieurs vidéos animées sur l'identité légale ont été créées en birman, en langue des signes et avec sous-titrage en anglais. Elles présentent des exemples expliquant comment l'absence de documents d'identité prive les personnes de tout accès aux soins, à l'éducation, à la justice et à la liberté de mouvement.

ont été réalisées pour illustrer les démarches à effectuer pour obtenir ce type de documents. Cette approche s'est avérée efficace puisque l'objectif annuel a été doublé : 132 adultes ont acquis une carte d'identité et 18 familles ont obtenu un document d'inscription du ménage dans l'État Karen. De plus, 278 enfants ont reçu un certificat de naissance dans 24 villages.

De plus, deux vidéos ont été produites pour expliquer le plus clairement possible les lois complexes qui régissent la terre au Myanmar, ainsi que la procédure pour obtenir leur inscription et garantir ainsi l'accès à la terre, notamment la transmission des terres familiales. En 2022, la FLM a facilité l'obtention de certificats d'inscription de terres auprès du Département du cadastre de l'Union nationale Karen pour 281 ménages. De plus, 49 femmes du Karen ont été formées à l'autonomisation des femmes, à la violence sexiste et au plaidoyer communautaire.



En raison des multiples difficultés actuelles au Myanmar, la FLM n'est pas en mesure de défendre les droits humains ou d'apporter une contribution substantielle à leur défense au niveau national. La FLM aidera donc plutôt les communautés à développer leur réseau horizontalement tout en renforçant les capacités des individus et des communautés à défendre leurs droits.



Alors que la FLM et ses partenaires s'étaient lancés dans l'EPU en 2020, soumettant un rapport alternatif après une vaste consultation de la communauté et une coordination entre acteurs de la société civile, le processus a été suspendu à la suite du coup d'État militaire, début 2021. Le bureau du HCDH à Genève n'a pas produit le rapport final de l'EPU sur le Myanmar. Pour avancer sur cette question, un changement politique est nécessaire. La FLM s'est assurée que ses partenaires clés (missions diplomatiques, ONU, bailleurs de fonds) soient informés des défis rencontrés au Myanmar et puissent entendre les acteurs locaux.

2. Droits des réfugiés

Améliorer l'accès à la justice pour les réfugiés et les communautés vulnérables en Ouganda



La FLM soutient l'accès à la justice et la lutte contre la violence sexiste pour les réfugiés, les communautés qui accueillent les réfugiés ainsi que les communautés vivant dans des anciennes zones de conflit armé en Ouganda. Elle coopère étroitement avec les principales autorités et sensibilise les communautés. À Adjumani, Pader et Rwamwanja, les principaux acteurs de la justice ont bénéficié de six sessions de formation portant entre autres sur la législation relative aux réfugiés et l'accès à la justice pour les jeunes et les survivants de

violence sexiste. La FLM a facilité dix tribunaux mobiles de sorte que les autorités judiciaires puissent entendre 156 cas directement dans les camps de réfugiés et les communautés hôtes. 625 réfugiés et résidents ont ainsi pu bénéficier de cette intervention.

Par ailleurs, la FLM a multiplié les initiatives pour renforcer les capacités dans la communauté. Elle a par exemple mis au point neuf services de consultations d'aide juridique qui ont permis de sensibiliser aux procédures pénales, à la justice juvénile et à la justice de genre, à la violence sexiste ainsi qu'au droit à la terre. Ces services ont accueilli près de 1 300 personnes et, en fin de compte, traité 194 cas signalés lors de séances de consultations individuelles. En parallèle, la FLM a également proposé des formations sur la prévention et la prise en charge des violences sexistes à 113 femmes

« Le travail de la FLM a eu des effets positifs sur nos communautés. Après avoir été sensibilisées aux droits humains, les victimes ont davantage confiance pour se tourner vers le système judiciaire. La sensibilisation à la loi sur la terre a réduit également le nombre de crimes liés à ces problèmes. Ainsi, il est possible de diminuer le nombre de détenus et de décongestionner nos prisons. Grâce au travail de la FLM, la justice juvénile s'est aussi améliorée. Les enfants ne sont plus détenus en prison, mais en établissements pénitentiaires pour mineurs. Il est désormais possible de les accompagner pour réintégrer la société. Notre comité s'est revitalisé et renforce sa coopération avec la communauté. » Membre du comité de liaison du district. Photo : FLM/M. Acar



leaders ainsi qu'à 212 hommes déjà formés à promouvoir l'égalité entre les sexes. De plus, 104 responsables locaux ont été formés à la justice réparatrice, aux services communautaires et aux méthodes alternatives de résolution des conflits. Enfin, la FLM a soutenu quatre initiatives de plaidoyer menées par les communautés sur des problématiques telles que les droits patrimoniaux des enfants et le mariage précoce.

NATIONAL

La FLM cherche à amplifier la voix des acteurs locaux à travers plusieurs initiatives coordonnées. Par exemple, au cours de 16 jours d'activisme contre la violence sexiste, la FLM a invité des réfugiés à participer à un dialogue où ils ont pu interagir avec le comité parlementaire de l'égalité hommes-femmes. La FLM a également coordonné un rapport alternatif soumis au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. Ce rapport contient des recommandations concrètes sur différents sujets, notamment l'égalité devant la loi et l'accès à la justice.

La FLM a offert aux partenaires de la société civile une formation technique portant sur les stratégies post-rapport, à la fois pour l'EPU et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF ou CEDAW en anglais) ainsi que sur la soumission d'un rapport parallèle devant la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples. La rencontre entre la coalition d'organisations de la société civile pour l'EPU et le gouvernement ougandais pour discuter de la feuille de route de la société civile (2022-2024) et du rapport de mi-parcours 2024 a constitué un autre engagement majeur.

INTERNATIONAL

La FLM a accueilli un atelier régional à Kampala avec des participants de l'Ouganda, du Kenya, d'Éthiopie et du Soudan du Sud pour établir une stratégie coordonnée de défense des droits des personnes déplacées au sein de leur propre pays, des réfugiés et des demandeurs d'asile au niveau de l'Union africaine, en planifiant un engagement plus approfondi dans les prochaines années.

Pour ramener le dialogue international au niveau local, plusieurs diffusions web en direct ont été organisées dans le pays pour l'analyse de l'EPU ougandais et la CEDEF.

Améliorer l'accès aux droits économiques pour les réfugiés et les communautés d'accueil en Éthiopie

LOCAL

À Aw Barre, Kebri Bayah town et Sheder, la FLM a formé 61 femmes et 14 hommes des camps de réfugiés et des communautés d'accueil à la création d'activités génératrices de revenus et à l'épargne. Après avoir développé leur business plan, les participants se sont regroupés en coopératives et un capital de départ leur a été donné pour lancer ou consolider leur activité : petites boutiques, élevage de chèvres, agriculture, etc. De plus, des formations leur ont été dispensées sur les droits des femmes, la protection de l'enfance et la prévention de la violence sexiste.

« Pour la première fois de ma vie, je me sens indépendante et je suis fière de moi. Pendant des années, je pensais n'avoir aucune valeur. Mon mari m'a quittée, mais aujourd'hui j'ai confiance en moi et en la vie, et j'ai de l'espoir », déclare Con Hamed Allah Magel, issue d'une communauté d'accueil.

Pour les réfugiés, gérer une activité coopérative couronnée de succès est un élément essentiel pour obtenir la permission de sortir du camp et bénéficier d'une meilleure intégration socio-économique en Éthiopie.

Pour s'attaquer aux causes profondes des défis auxquels les réfugiés font face pour accéder à un moyen de subsistance décent, la FLM en Éthiopie a fait la promotion de plusieurs forums consultatifs entre les autorités et les réfugiés, y compris des discussions sur l'intégration des réfugiés dans les stratégies de développement locales, en veillant à défendre leurs droits économiques, tels que la liberté de mouvement et le droit d'obtenir un permis de travail.

NATIONAL

La FLM en Éthiopie a été active pour renforcer la capacité des organisations de la société civile à participer au mécanisme de l'EPU tout en assurant le suivi de thématiques spécifiques et en sensibilisant le gouvernement fédéral à maintenir son engagement à mettre en œuvre les recommandations de l'EPU ainsi qu'une justice transitionnelle. Pour toucher un plus large public, la FLM a organisé avec la Commission éthiopienne des droits de l'homme dix programmes de radio éducatifs portant sur des thèmes des recommandations du troisième cycle de l'EPU. Ces programmes ont touché environ 120 000 auditeurs sur des sujets variés tels que



(De droite à gauche) Asmera Abdi, Rukia Abdulkadir, Ayan Mohamed et Nasria Mohammed présentent avec fierté le document du compte en banque sur lequel elles ont reçu leur capital de départ pour lancer leur élevage de chèvres. Photo : FLM/M. Acar

« Nous vivons dans une réalité complexe. Nous ne sommes pas autorisées à sortir du camp de réfugiés. C'est comme une prison où nous dépendons entièrement de l'aide humanitaire. Grâce à cette activité, nous allons recevoir un certificat de reconnaissance de notre coopérative valable un an qui nous permet de nous déplacer librement en dehors du camp. Et si après cette période nous arrivons toujours à élever et vendre des chèvres, nous obtiendrons un certificat sans limite de durée. Nous prions Dieu pour que nos chèvres soient en bonne santé, que notre coopérative soit solide et que nous puissions vivre libres. »

les droits des groupes vulnérables, les droits économiques et les questions liées aux moyens de subsistance, le droit de ne pas subir de torture ou de traitement inhumain.

INTERNATIONAL Un partenaire de la société civile

et la représentante de la FLM pour l'Éthiopie ont mené un plaidoyer lors du Conseil des droits de l'homme qui s'est tenu en septembre 2022 à Genève. Cette visite était une occasion de présenter la situation humanitaire sur le terrain à des décideurs et partenaires internationaux, la FLM en ayant une expérience de première main.

3. Droit à la terre

Renforcer l'autonomie des communautés à faire valoir leurs droits et protéger leur terre en Angola

LOCAL La FLM a une longue expérience en Angola dans l'accompagnement des villages à créer leurs comités de développement. Au fil des années, ces comités ont accru leur capacité à identifier les problèmes et à les résoudre avec les autorités compétentes, ce qui a été particulièrement remarquable lors de la pandémie de COVID-19. En 2022, cinq initiatives ont porté leurs fruits, avec pour résultat l'alimentation en eau et en électricité, la réhabilitation de routes et la disponibilité d'enseignants. Alors que l'inquiétude autour des conflits pour la terre a augmenté dans la province de Moxico ces dix dernières années, à la suite de la réouverture de la ligne de chemin de fer et du lancement de la diversification économique vers le secteur agricole, les communautés ont pu obtenir des titres de propriété pour leurs terres et se prémunir ainsi de tout abus à l'avenir. En conséquence, en 2022, 15 coopératives agricoles (parmi lesquelles 5 organisations de femmes) ont pu obtenir leurs titres de propriété, au bénéfice de 857 paysans. L'approche a été reproduite dans

35 nouveaux villages à Lunda Sul, un lieu de prédilection pour les industries extractives. Les communautés ont été informées des réglementations du code minier qui oblige les entreprises à contribuer au développement local. À la suite de leur initiative de plaidoyer,



Isabel Mwamba, une femme de la région rurale de Luena, fait valoir les problèmes qui touchent sa communauté, lors de la conférence nationale de Tchota sur la gestion et l'exploitation des ressources naturelles. Photo : FLM/C. Caseno

une entreprise a accepté de construire une école et de fournir électricité et eau.

NATIONAL

La FLM en Angola a joué un rôle de rassembleur pour renforcer la collaboration au sein de la société civile. Dans cette perspective, le groupe de surveillance des droits humains a soumis un rapport de mi-parcours à l'EPU, notamment sur les conflits liés à la terre, la santé, les droits des femmes et les responsabilités des industries extractives envers les communautés. La FLM a aussi facilité la participation de membres de la communauté à des conférences et tables rondes au niveau national.

INTERNATIONAL

Pour la première fois, la FLM Angola s'est engagée dans un plaidoyer régional auprès de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, aux côtés d'une délégation d'églises membres et de programmes de la FLM du Kenya, du Nigeria et de la Tanzanie. Lors du forum des ONG, la délégation angolaise a exposé rapidement les grandes lignes de l'appropriation des terres au sein des communautés et a souligné le besoin d'engagement de la part des gouvernements. De plus, un partenariat a été lancé avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) pour accroître la capacité des organisations de la société civile, ce qui a abouti à une première formation sur les procédures spéciales.

4. Droits des femmes

Soutenir l'accès des femmes à l'emploi en Jordanie

Avec 15%, le taux de participation de la main-d'œuvre féminine en Jordanie est l'un des plus faibles du monde. Malgré les réussites académiques impressionnantes des femmes et la reconnaissance du degré d'alphabétisation des femmes dans ce pays comme l'un des plus élevés de la région, de nombreux freins, tels que le manque de solutions pour la garde des enfants, le harcèlement sur le lieu de travail, le manque de transports publics ou des normes sociales tenaces, empêchent les femmes de faire valoir leurs droits économiques et sociaux.

LOCAL

La FLM travaille avec deux organisations locales, la fondation Naya à Zarqa et l'association Zahr Al Rumman à Irbid, pour engager davantage de femmes vulnérables dans des activités communautaires. Les participantes ont d'abord suivi différentes formations techniques et commerciales. À Zarqa, les femmes souhaitent poursuivre des opportunités collectives de moyens de subsistance via une montée en compétences digitales appelée « Tahwileh ». À Irbid, elles se lancent dans une cuisine communautaire saine.

LOCAL / NATIONAL

Le groupe de porte-paroles a mené des discussions avec 120 femmes pour identifier les principaux défis qui empêchent les femmes d'accéder à leurs droits économiques. Les informations recueillies alimenteront une campagne de plaidoyer nationale et la rédaction d'un rapport alternatif à l'EPU.

INTERNATIONAL

En 2022, le personnel de la FLM en Jordanie a bénéficié d'une formation sur le plaidoyer en faveur des droits des femmes et sur les mécanismes de défense des droits humains. En 2023, la FLM soumettra un rapport alternatif à l'EPU mettant l'accent sur les droits des femmes.




Rasha Abu Lafal a bénéficié d'une formation pour développer des compétences techniques et commerciales essentielles telles que le calcul des prix de vente, la photographie de qualité et la publicité sur les médias sociaux. Elle a lancé sa propre activité couronnée de succès : elle propose des douceurs et des paquets cadeaux pour différentes occasions, par exemple le Ramadan. Photo : LWF/M.Shawesh

« J'ai suivi de nombreux cours qui m'ont ouvert les portes de différents domaines. Par exemple, le cours portant sur la photographie, la conception de logo, la création de cartes de visite, les médias sociaux : je peux proposer ces compétences à des personnes qui, comme moi, débutent. Des personnes qui ont des projets et ont besoin de modifier leur logo ou de poster de manière régulière



sur les médias sociaux. Ainsi, je peux faire pour d'autres ce que j'ai appris moyennant un petit paiement. »

Exemples d'impact en 2022

	Processus clés	Réussites clés
LOCAL 	Au Kenya, la FLM a accompagné une plate-forme de réfugiés plaidant pour les réfugiés et appelée KADANA. Cet accompagnement implique de renforcer la capacité institutionnelle de cette plate-forme, en s'assurant de la participation des 90 membres de Dadaab, Kakuma et Nairobi à définir leur structure de gouvernance et à développer les plans annuels pour 2023.	À travers le travail de KADANA, neuf réfugiés et demandeurs d'asile ont reçu le soutien nécessaire pour renouveler leurs cartes d'identité ou demander un visa ou un document de voyage conforme. De plus, 17 personnes en formation ont aussi obtenu leurs documents de voyage leur permettant de fréquenter des universités en dehors du camp de réfugiés de Dadaab (10 hommes, 7 femmes).
	Au Soudan du Sud, la FLM s'est engagée concrètement à promouvoir les droits des enfants. Deux sessions sur la violence sexiste et la protection des enfants en conflit avec la loi ont été dispensées à Magwi et Nimule à 28 participants (50% de femmes) dont des agents du maintien de l'ordre, des leaders traditionnels, des travailleurs sociaux du ministère local de l'égalité des sexes et des représentants d'ONG.	Un partenariat a été initié avec la police de Magwi pour renforcer le suivi et les enquêtes sur les cas liés à la violence sexiste et la maltraitance d'enfants. Grâce au soutien logistique fourni, la police a pu enquêter sur 12 cas (11 viols et un confinement arbitraire) et en assurer le suivi.
	Au Tchad, la FLM a travaillé avec des réfugiés et des communautés d'accueil pour améliorer l'accès à la terre et aux moyens de subsistance, défendant également les droits des femmes et plaidant pour une coexistence pacifique. Six rencontres avec les autorités locales, les réfugiés et les propriétaires terriens ont été organisées pour négocier l'utilisation de terres agricoles locales.	Au total, 230 foyers vulnérables ont été soutenus dans le développement d'activités générant des revenus : 100 d'entre eux se sont lancés dans le maraîchage. En outre, 160 jeunes (44% de femmes) ont bénéficié d'une formation professionnelle de six mois et appris la couture, la soudure, la charpenterie et la mécanique, ainsi que les bases du commerce.
NATIONAL 	Au Tchad, neuf formations ont été dispensées sur l'engagement de la société civile dans l'EPU et la rédaction de rapports alternatifs communs, en coopération avec 180 membres de la société civile de la capitale ou des provinces comme première étape vers une collecte de données et la soumission de leurs rapports alternatifs en 2023.	Avec la CADH (coalition locale d'organisations de défense des droits humains), la FLM a mené une campagne de sensibilisation sur la loi sur l'asile récemment approuvée à travers des programmes radio et télévisés ainsi que cinq sessions d'information avec la société civile.
	La FLM au Burundi a permis aux femmes d'acquiescer l'autonomie nécessaire pour faire valoir leurs droits socio-économiques. En s'associant avec le HCDH et le centre pour les droits civils et politiques, la FLM a joué un rôle majeur, soutenant la participation de 13 organisations de la société civile à l'EPU, les accompagnant dans le renforcement de leur capacité, la collecte de données et la rédaction d'un rapport alternatif commun.	Deux rapports alternatifs thématiques ont été soumis pour l'EPU, mettant l'accent sur les droits économiques et culturels et sur les droits des femmes. Ceux-ci incluent les données recueillies et recommandations sur la violence sexuelle et sexiste et les problèmes liés aux droits économiques, sociaux et culturels identifiées lors des consultations de la communauté où les femmes leaders ont joué un rôle actif.
	La FLM en Éthiopie a été active pour renforcer la capacité des organisations de la société civile à participer au mécanisme de l'EPU.	En conséquence, un accord a été obtenu visant à réactiver la plate-forme de coordination thématique et à renforcer le suivi de l'EPU.
INTERNATIONAL 	La FLM s'est lancée dans une collaboration avec le HCDH et a identifié plusieurs pays où la coopération nationale sur la question des droits humains et du plaidoyer pourrait être mise en place.	Cette collaboration internationale a permis d'obtenir un engagement accru au niveau national, notamment un support technique pour les activités de renforcement de capacité en Angola, au Burundi et au Tchad.
	La FLM a soutenu son partenaire local au Mozambique. Elle a entre autres permis la montée en capacité des deux membres clé du personnel inscrites à une formation à Genève sur les droits des femmes et la CEDEF.	La FLM a facilité la participation d'un partenaire de la société civile à la 51 ^e session du Conseil des droits de l'homme à Genève et a organisé des rencontres de plaidoyer avec les acteurs clés.
	Les équipes de la FLM en Éthiopie, au Kenya, au Soudan du Sud et en Ouganda ont identifié les mécanismes régionaux pertinents et mis au point leur stratégie d'engagement au niveau régional, notamment au travers d'un forum à Kampala, où un plan d'action a été établi.	Une délégation représentant les églises membres de la FLM et les programmes nationaux en Angola, au Kenya, au Nigeria et en Tanzanie a participé à la 73 ^e session de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples et a interpellé des acteurs internationaux sur des sujets en lien avec leurs propres contextes.

© Fédération luthérienne mondiale, 2023

Publié par :

Département d'entraide mondiale et
Département de théologie, mission et justice
Route de Ferney 150, Case postale 2100
1211 Genève 2, Suisse

Éditrice : Ophélie Schnoebelen

Conception et mise en page : Bureau de la
communication de la FLM

Photo de couverture : Village de Danamadja, Logone orientale, la FLM soutient 15 maraîchers qui reçoivent chacun un apport initial leur permettant d'acquiescer l'équipement adapté. Depuis 2018, la FLM au Tchad œuvre auprès de réfugiés et communautés d'accueil sur des problèmes liés à la terre et aux moyens de subsistance, en particulier pour les femmes. Photo : LWF/M. Renaux

ISBN 978-2-940642-55-7



FÉDÉRATION
LUTHÉRIENNE
MONDIALE